

Environnement naturel

Préserver les paysages

À travers la réglementation sur les sites, la DREAL protège les plus beaux paysages du Limousin. L'île de Vassivière et son miroir d'eau font partie des 227 sites classés ou inscrits de la région. Elle abrite également depuis 20 ans le Centre International d'Art et de Paysage, pour lequel sont créées des œuvres parsemées sur l'île, en résonance avec l'esprit des lieux.

Protéger la biodiversité

Riche de paysages préservés, le Limousin l'est aussi d'une nature omniprésente. Si les pratiques agricoles, en général extensives et respectueuses des paysages, ont permis le maintien d'une importante biodiversité ordinaire, de nombreuses espèces exceptionnelles et fragiles sont, en revanche et comme ailleurs, menacées.

La DREAL met en place ou favorise de nombreux outils en faveur de la nature : développement de la connaissance des milieux et des espèces (inventaires, atlas, zonages...), outils

Enfin, la superficie du lac dépassant 1000 hectares, ses rivages sont aussi protégés par la loi littoral.

Réglementation et recherche font ainsi bon ménage en se complétant : les travaux risquant de modifier l'aspect du site sont soumis à autorisation, tandis que l'île est un terrain privilégié pour expliquer et valoriser la notion de paysage.

réglementaires et de gestion (arrêtés de protection, réserves naturelles, listes d'espèces protégées), dispositifs volontaires ou contractuels (parcs naturels régionaux, réseau Natura 2000,...), programmes spécifiques pour les espèces en danger, les continuités écologiques...

La DREAL soutient en outre de nombreux organismes naturalistes régionaux, experts dans des domaines aussi variés que la flore, les chauve-souris, les oiseaux, les insectes...



© Guillaume Zicarrelli

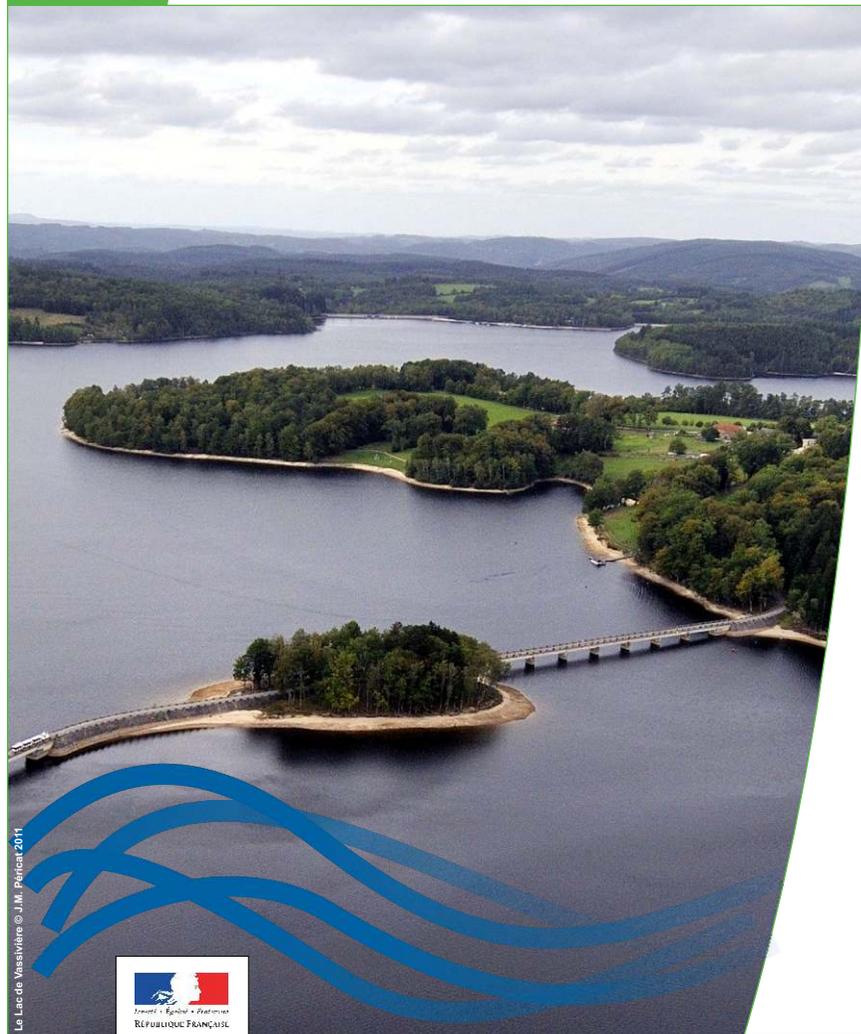
Adhérentes du Parc Naturel Régional Millevaches-en-Limousin, les communes de la région de Vassivière sont également concernées par deux sites Natura 2000 : l'un pour la protection d'oiseaux tels l'engoulevent d'Europe ou la chouette de Tengmalm, l'autre pour la restauration de landes, tourbières et cours d'eau où la loutre, notamment, trouve refuge.

**Direction Régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex 1
Tél. 05 55 12 90 00
Fax 05 55 34 66 45
Mél : dreal-limousin@developpement-durable.gouv.fr
www.geolimousin.fr

www.limousin.developpement-durable.gouv.fr

Vassivière, un cas concret de valorisation de la ressource en eau et de préservation de l'environnement



La Lac de Vassivière © J.M. Péricat 2011



PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement du Limousin

www.limousin.developpement-durable.gouv.fr

Disponibilité de la ressource en eau

Connaître et anticiper

En matière d'hydrométrie, la DREAL collecte des données de hauteurs d'eau et de débits en temps réel pour alimenter diverses bases de données (dont la banque nationale HYDRO) utilisées par les gestionnaires et les pouvoirs publics pour gérer les besoins et les crises (étiages, crues). Un bulletin de situation hydrologique est également édité mensuellement.

Un suivi plus particulier est réalisé en étiage sur la Vienne afin de vérifier que tous les usages à l'aval

sont garantis et notamment le bon fonctionnement de la centrale nucléaire de Civaux.

La gestion des réserves hydrauliques de l'amont dont Vassivière, permet de réguler les débits de la Vienne.



Station limnographique - DREAL Limousin

Qualité de la ressource en eau

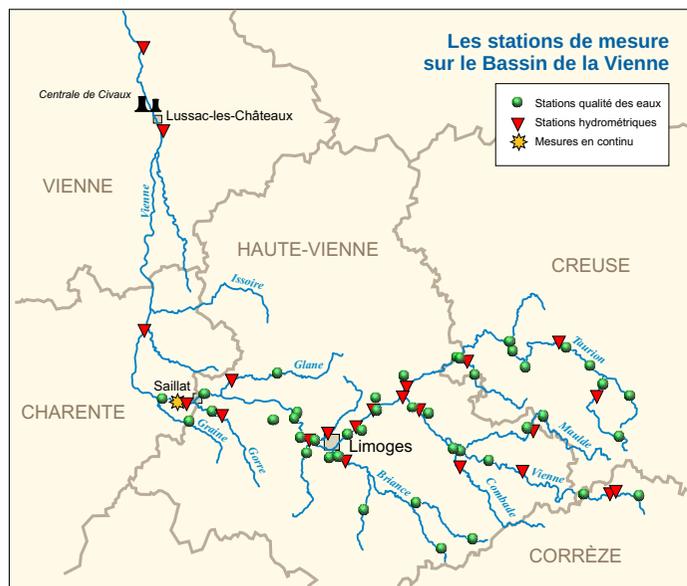
Contrôler et améliorer

La qualité des cours d'eau peut être appréciée au travers de plusieurs indicateurs : analyses physico-chimiques de l'eau, inventaires de la faune (invertébrés, poissons ...) et de la flore (végétaux supérieurs, algues ...) aquatiques. Ils servent à évaluer l'état des cours d'eau en lien avec les objectifs de bon état écologique fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

La DREAL Limousin mène des campagnes de mesures de la qualité de l'eau de la Vienne et de ses affluents en coordination avec



Prélèvements d'invertébrés - DREAL Limousin



l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'ONEMA. De plus, une station de mesure en continu va être implantée prochainement à l'amont de Chabanais pour contrôler le milieu au travers de paramètres physico-chimiques simples (station d'alerte).

Cette connaissance permet de mettre en place des programmes d'actions coordonnées avec les autres acteurs de l'eau (Collectivités, Agences de l'Eau, Services de l'Etat,...) et de réduire ainsi la pollution.

Gestion et valorisation de la ressource en eau

Veiller à la sécurité et à la préservation de l'environnement

La DREAL Limousin est responsable de la gestion administrative des titres de concessions. Aussi bien en exploitation courante que lors des travaux sur les ouvrages, la DREAL s'assure du respect des règles de sécurité (contrôles techniques des

ouvrages) et fixe des prescriptions en matière de préservation de l'environnement (débit minimal à respecter, continuité écologique, sédimentation, impact des vidanges des retenues...).

Une énergie renouvelable et stockable

L'hydroélectricité représente 12% de la production nationale d'énergie. C'est une source d'énergie renouvelable qui permet le stockage d'énergie et la modulation de la production d'électricité. Elle joue donc un rôle crucial dans la sécurité et l'équilibre de notre système électrique.

Le développement de l'hydroélectricité notamment en Limousin, participe à l'objectif national fixé par le Grenelle de l'Environnement de diminuer les gaz à effet de serre et de développer les énergies renouvelables.

Tout est fait pour concilier deux objectifs qui peuvent paraître comme antinomique, d'une part préserver l'environnement et d'autre part produire pour valoriser la ressource en eau.

La DREAL Limousin œuvre pour trouver le bon équilibre entre ces deux enjeux.

